

INSTRUCTIONS DE COURSE

Challenge Jeunes CNHS Croiseur / Dériveur / Catamaran Les Dimanches 25 Avril, 30 Mai, 27 Juin et 19 Septembre 2010 Club Nautique de la Haute Seine – Lac d'Orient – AUBE(10)

Préambule - Rappel des formalités d'inscription

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

1. REGLES

La régata sera régie par les **Règles d'Introduction à la Régate (RIR)** et les **Règles de Course à la Voile (RCV)**

1.1. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables. Le règlement de navigation du lac d'Orient (zone de navigation affichée au club).

1.2. Règle de protection de l'environnement : un bateau ne doit jeter aucun détritiques dans l'eau. Les détritiques peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou des bateaux de l'organisation.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel : vitres du club house côté balcon au 1^{er} étage.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée avant 9h00 le jour où elle entrera en vigueur, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la plage de l'école de voile en face du club house.

4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'amenée de l'Aperçu. Ceci modifie Signaux de course.

4.3 Quand le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4.

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1. Le programme des Dimanches:
13h / 14h : Accueil des participants et inscription
14h30 : départ 1^{er} manche.
17h00: fin de la régata

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Pavillon JAUNE pour la série CROISEUR

Pavillon ROUGE pour les séries DERIVEUR / CATAMARAN

7. ZONES DE COURSE

Zone réservée à la navigation à la voile du lac d'Orient (voir plan au club).

8. LES PARCOURS

8.1. Le parcours est décrit en annexe. Toutes les marques doivent être laissées à bâbord.

9. MARQUES

9.1. Départ et arrivée : bouée bâton jaune située à bâbord du bateau comité

9.2. De parcours : bouées cylindrique de couleur « rouge »

10. LE DEPART

10.1. La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, précisée au § 9.1 des IC, à l'extrémité bâbord.

Les départs des courses seront donnés de la façon suivante :

Signal d'avertissement avec montée du pavillon de série signalant les 5 minutes.

Signal d'avertissement signalant 1minute avant le départ.

Signal d'avertissement avec descente du pavillon de série signalant le départ de la série.

10.2. Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ durant la procédure de départ des autres courses.

11. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera définie par un mât arborant un pavillon orange et le côté parcours de la marque d'arrivée comme défini au § 9.1 des IC.

12. SYSTEME DE PENALITE

12.1. Pour les catamarans, dériveurs et croiseurs, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

12.2. L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

12.2.1. Pour les catamarans, dériveurs et optimists, la règle P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

13. TEMPS LIMITES

a. Temps limite du premier bateau pour finir : 2 heures.

b. Temps limite du premier bateau pour passer la marque 1 : 1 heure. Si aucun bateau n'a passé la marque 1 dans le temps limite précisé ci-dessus, la course sera annulée. Ceci modifie la règle 32.

c. Pour les épreuves courues en temps réel, les bateaux manquant à finir dans un délai de 30minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ». Ceci modifie les règles 35, A4 et A5 des RCV.

14. CLASSEMENT

14.1. Le système de points a minima de l'annexe A s'appliquera.

14.2. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 1.

15. REGLES DE SECURITE

15.1. Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

15.2. Utilisation du Bout dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

16. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux de l'organisation sont identifiés par des flammes orange ou des pavillons CNHS.

17. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

17.1. Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs peuvent aider les coureurs pendant toute la régata.

18. EVACUATION DES DETRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter leurs détritrus dans l'eau. Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

19. PRIX

Des prix seront distribués le dimanche 19 Septembre 2010 pendant la proclamation des résultats.

20. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester *en course* relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Composition du corps arbitral

Président du Comité de Course et Jury : Benjamin LATAIX